

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
27 février, 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de bills privés au Sénat, lequel est expiré hier, soit prolongé de deux semaines à compter de ce jour.

Le tout respectueusement soumis.

F. X. A. TRUDEL,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Trudel*, secondé par l'honorable M. *Cormier*, il a été

Ordonné, que le temps limité pour présenter des bills privés au Sénat soit prolongé à jeudi, le onzième jour de mars prochain, tel que recommandé dans le troisième rapport du comité des ordres permanents et des bills privés.

L'honorable M. *Trudel*, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
27 février 1880.

Le comité des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la compagnie d'assurance *Stadacona* contre le feu et sur la vie, demandant la passation d'un acte qui autorise la dite compagnie à renoncer à sa charte et à liquider ses affaires ;

De la compagnie française du télégraphe de *Paris* à *New-York*, demandant à être incorporée en *Canada* ;

D'*Alexander Melville Bell* et autres, des provinces d'*Ontario* et *Québec*, demandant à être incorporés sous le nom de compagnie canadienne de téléphone *Bell* ;

De la banque du *Nouveau-Brunswick*, demandant un acte pour continuer et amender sa charte ;

De *A. Cameron* et autres, demandant un acte d'incorporation pour la construction d'un chemin de fer se dirigeant d'un point vis-à-vis la cité de *Montréal*, vers l'ouest à travers les comtés de *Chambly*, *Laprairie*, *Châteauguay* et *Huntingdon*, jusqu'à un point sur la frontière entre la province de *Québec* et l'*État de New-York*, à ou près du *Fort Covington* dans le dit *État*, avec pouvoir de se relier avec d'autres chemins de fer ;

De l'honorable *William McMaster* et autres, directeurs provisoires de la compagnie du chemin de fer de jonction du *Grand Occidental* à la rive du lac *Ontario*, demandant la passation d'un acte pour prolonger le délai dans lequel doivent être commencés et achevés les travaux du dit chemin de fer ;

De la compagnie *Anchor* d'assurance *Maritime*, demandant que son acte d'incorporation soit amendé de manière à lui permettre de faire des opérations d'assurance contre l'incendie, et aussi que son nom soit changé en celui de "Compagnie d'assurance dite *Anchor* ;

D'*Edouard Robinson* et autres, de *Chatham*, dans la province d'*Ontario*, demandant à être incorporés sous le nom de "Compagnie de navigation de *St-Clair* au lac *Erié*," dans le but d'ouvrir et d'exploiter un canal de navigation, entre l'embouchure de la *Thames* sur le lac *St-Clair* et le lac *Erié*, à ou aux environs de *Two Creeks* ;

De la compagnie du pont de la grande île de *Niagara* et des directeurs provisoires de la dite compagnie, demandant la passation d'un acte qui prolonge de trois ans ou plus le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leurs travaux ;